



BASSE-HAM

mag

NUMERO 7
MAI 2022



**LES ASSOCIATIONS
LOCALES**

Un retour en force !

**COLLECTE POUR
L'UKRAINE**

Les Hamois mobilisés.

**DE NOUVELLES ENSEIGNES
DANS LA COMMUNE**

Bar, pizzas à emporter, accessoires
pour animaux...



Bernard VEINNANT
Maire de Basse-Ham

EDITO

“Un programme étoffé d’animations a été défini à Nautic’Ham pour la période estivale.”

Chères Hamoises et chers Hamois,

L’élection présidentielle vient de se tenir et le peuple souverain s’est prononcé en reconduisant Emmanuel MACRON comme président de la République pour un nouveau mandat de cinq ans. A cette occasion, des sensibilités différentes ont été exprimées et il apparaît que notre pays est divisé. Il appartient désormais au candidat élu de tout faire pour rassembler et fédérer tous les Français. Cette unité est nécessaire pour que notre pays puisse faire face aux défis majeurs qu’il a devant lui : contexte international incertain menacé par la guerre en Ukraine, flambée des prix des matières premières, explosion du coût du panier moyen de la ménagère, aggravation de l’inflation, changement climatique et pandémie de la COVID pas encore totalement éradiquée. N’en doutez pas il aura besoin du soutien de tous pour préserver la paix, l’unité et la cohésion de notre nation et faire en sorte que personne ne soit laissé sur le bas-côté de la route. Nous ne pouvons que lui souhaiter une pleine réussite dans son action.

Ce moment démocratique important, qui a mobilisé beaucoup d’acteurs, que je tiens à remercier chaleureusement ici pour leur investissement, n’a cependant pas interrompu le temps et la vie communale a continué. Ainsi, avons-nous dernièrement voté le budget communal pour l’année 2022 dont vous trouverez les principaux chiffres dans ce Mag’. Comme les années précédentes et ce depuis pratiquement une décennie maintenant, conscients des difficultés de la période pour nos administrés et en dépit d’une baisse continue des moyens alloués par l’Etat, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux des taxes communales. Dans le même temps, des investissements importants sont prévus notamment, pour engager la rénovation extérieure de la salle des fêtes et de ses abords, entretenir nos voiries au travers de la réfection d’une partie des enrobés de l’avenue de Nieppe, diminuer notre facture d’électricité en équipant l’ensemble de notre réseau d’éclairage public de lampes à LED, finaliser l’extension de notre cimetière et continuer les études sur l’aménagement des secteurs de l’Espace Socio-Culturel et de l’étang des Millionnaires.

A signaler également qu’une nouvelle révision de notre Plan Local d’Urbanisme (PLU) a été engagée dans la perspective de la réalisation d’un projet d’habitat dans le prolongement de l’EHPAD. Ce projet baptisé initialement « Lotissement des Pommiers », diffèrera cependant sensiblement de l’épure originale puisque sa superficie a été ramenée de dix-sept à trois hectares environ, en déclinaison des directives de réduction de consommation de terres agricoles imposées par l’Etat. Une réunion publique d’information sur ce sujet sera organisée très prochainement.

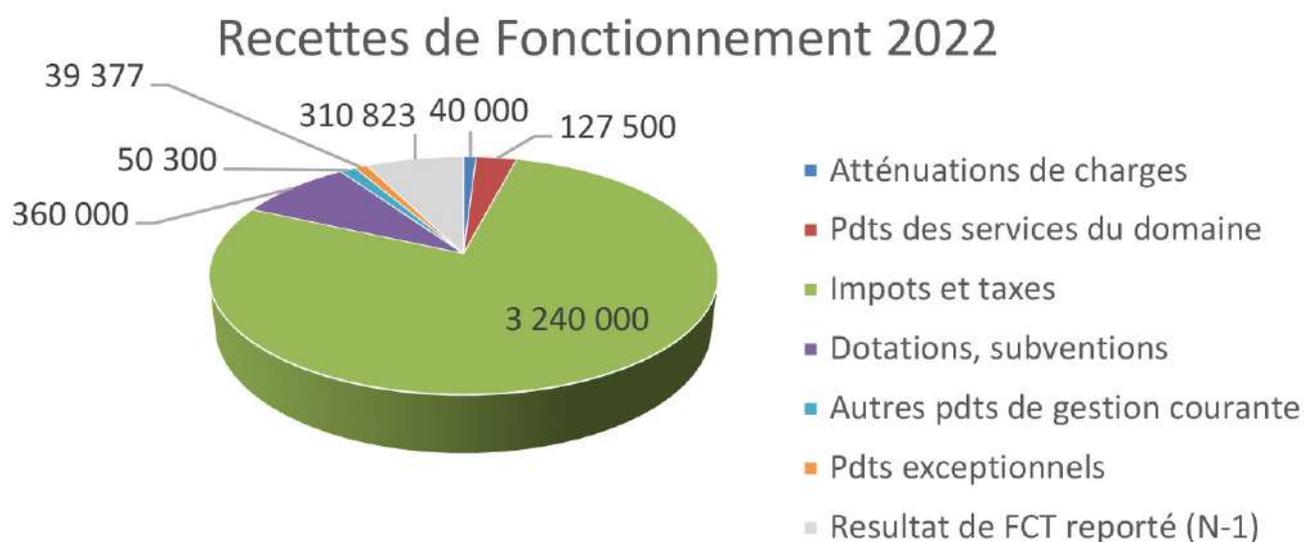
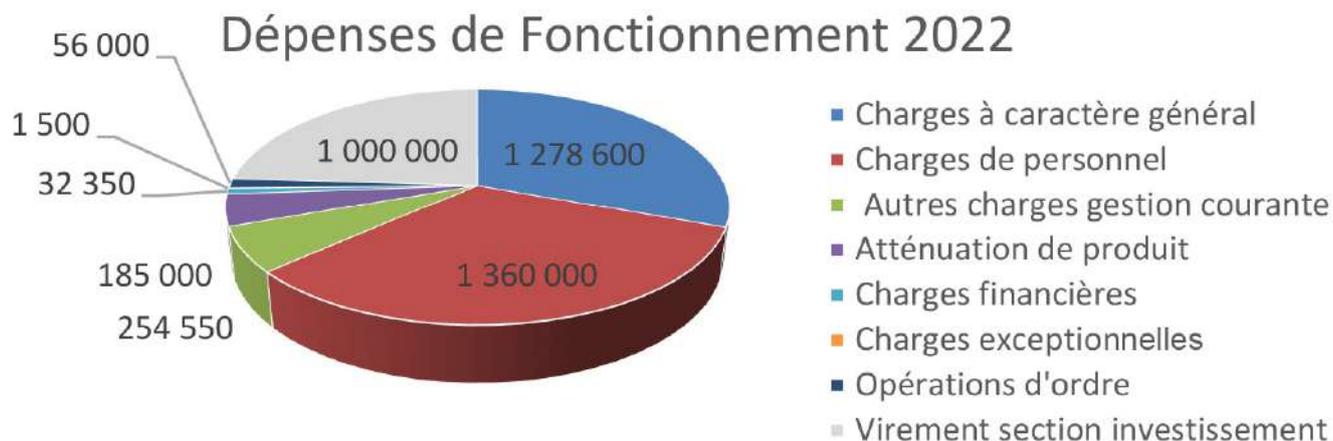
Côté loisirs, pour répondre aux attentes des nombreux visiteurs fréquentant la base de loisirs Nautic’Ham en période estivale, un programme étoffé d’animations sportives, événementielles et musicales a été défini en lien avec la Communauté d’Agglomération Portes de France-Thionville : Foulées hamoises, Fête de l’Eau, Triathlon de Thionville, marché des producteurs locaux, Bulky Games, exposition de voitures anciennes, fête inter paroissiale,... Comme l’an passé, ce programme éclectique sera récapitulé et présenté dans un petit opuscule qui vous sera distribué prochainement. Si cette saison la nouvelle piscine communautaire ne sera malheureusement pas encore opérationnelle, les travaux de cette dernière vont bon train et devraient être terminés pour la fin de cette année. Préparez donc d’ores et déjà vos maillots !

Enfin, je terminerai mon propos en vous informant que l’équipe municipale reprendra, à compter de ce mois de mai, après une interruption liée à la pandémie COVID, ses tournées dans les différents quartiers de la commune pour venir à votre rencontre et échanger avec vous.

En attendant, continuez à prendre soin de vous.

Votre Maire.

Un point sur les budgets 2022

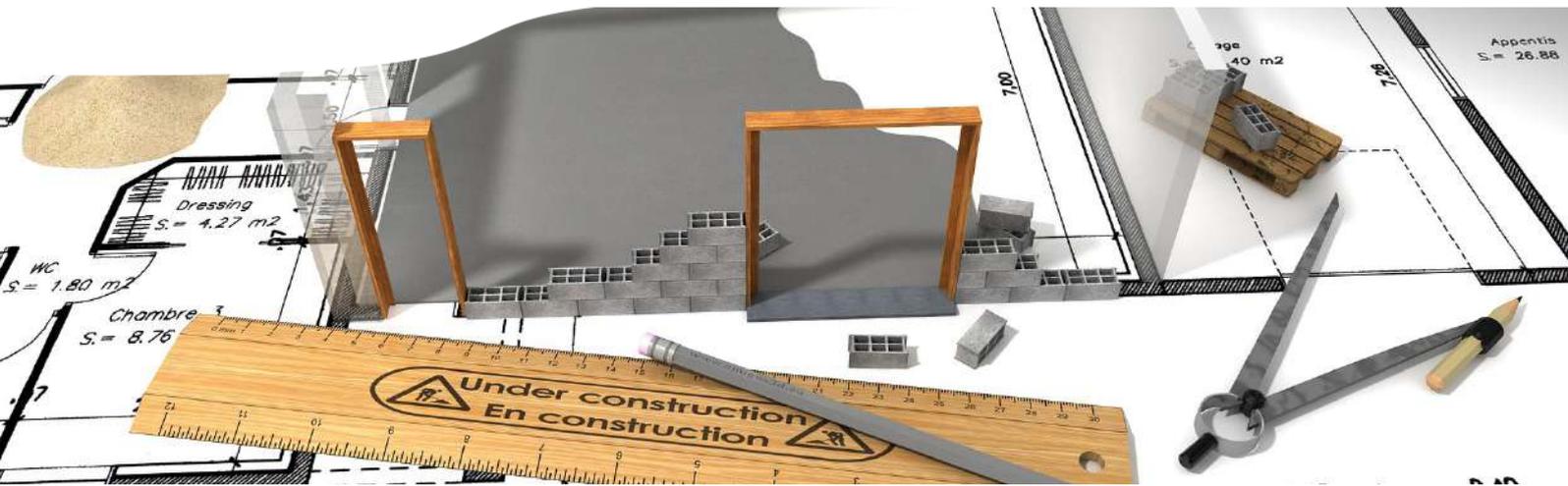


Le conseil municipal vient d'approuver le vote du budget communal qui se déroule en deux temps : approbation du Compte Administratif (CA2021), il s'agit des dépenses et recettes réelles de l'année passée, puis validation du Budget Principal (BP 2022) qui retrace les dépenses autorisées et les recettes prévisionnelles attendues. Le CA 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement global de 1.326.437 €. Ajoutée aux recettes d'investissement d'un montant de 1.299.802€ (Excédent antérieur, Fonds de Compensation de la TVA (remboursement partiel de la TVA payée sur les investissements), Taxes d'aménagement et subventions), cette somme a largement permis de couvrir les dépenses d'investissement réalisées à hauteur de 1.893.916€.

Le BP 2022 a été établi sur les bases suivantes : maintien du taux des impôts locaux, maintien du niveau et de la qualité des services, recrutement d'un ½ poste d'agent de police, prise en compte de l'augmentation prévisionnelle du coût de

l'énergie et recours à l'emprunt pour financer la rénovation de l'éclairage public.

Les dépenses de fonctionnement sont provisionnées à hauteur de 4.168.000€, en légère diminution par rapport à 2021. Elles devraient permettre de dégager 1M€ pour l'investissement, qui s'ajoutent aux recettes d'investissement attendues à hauteur de 2.227.813€. Les dépenses nouvelles d'investissement s'élèvent à 2.376.283€ avec comme principaux programmes : la modernisation de l'ensemble de l'éclairage public (774k€), l'extension du cimetière (400k€), des travaux de voirie (317k€) ainsi que la continuité des études relatives au réaménagement de l'Etang des Millionnaires, à la requalification de l'espace socioculturel et à la rénovation des extérieurs de la salle des fêtes. Plus de détails sont disponibles sur le site internet de la commune, notamment sur les budgets annexes, l'état de la dette et différents ratios financiers.



Procédure de révision du PLU

Une procédure de révision du PLU a été engagée en juillet 2021. Elle doit permettre la modification de certaines dispositions réglementaires ainsi que la création d'un lotissement, grâce à l'ouverture à l'urbanisation d'un secteur déjà identifié en tant que tel au Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). D'une emprise d'un peu moins de 3Ha, cette opération est prévue dans le prolongement de l'EHPAD, face aux « résidences du Golf ». Compte tenu de la densité désormais imposée en matière d'aménagement, le programme offrira une diversité des typologies d'habitat en proposant, en plus de parcelles individuelles, la construction de maisons bi-familiales ou mitoyennes ainsi que quelques logements en résidence collective. Ce projet qui sera réalisé par la commune, vise à répondre au manque important de logements constaté sur la commune, tout en respectant les exigences réglementaires fortes qui s'imposent aux collectivités. Une évaluation environnementale a été réalisée qui porte sur des points aussi divers que l'assainissement (traitement des eaux usées et pluviales), la biodiversité (faune et flore), l'étude des risques naturels et technologiques ou le traitement des déchets. Il convenait également de s'assurer du respect de la réglementation sur l'artificialisation des sols découlant de la loi « Climat et Résilience », mais également de la bonne articulation du PLU avec d'autres documents de planification comme le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan de Déplacement Urbain (PDU) ou le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionilloise (SCOTAT). Une réunion d'information sera organisée le 10 mai à 19h à la salle des fêtes. Dans le cadre de la concertation mise

en œuvre, les études se poursuivront avec notamment une délibération prochaine du conseil municipal et une réunion, courant mai prochain, des Personnes Publiques Associées. La procédure administrative devrait s'achever à l'issue de l'enquête publique qui pourrait se dérouler en septembre de cette année. Dans le même temps, la commune va mener les études techniques et opérationnelles, préalable nécessaire à la réalisation des travaux de voirie, avec comme objectif un démarrage des travaux au printemps 2023.

Demande d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville peuvent se faire en ligne via le site "GéoPermis". Pour déposer une demande, vous devez vous rendre sur www.geopermis.fr, créer un compte puis y déposer l'ensemble des pièces nécessaires remplies et signées.

Sachez que les demandes en version papier sont toujours possibles.

Seules ces 2 modes de dépôt sont autorisés, les autres sont irrecevables.

Ce qui perdure : c'est toujours l'Agglo qui s'occupe de votre dossier et le Maire qui délivre sa décision en version papier.

Pour plus d'informations, vous pouvez directement contacter votre commune ou la Communauté d'Agglomération en demandant le service urbanisme.

Coup de neuf à la Poste

Le mobilier de l'agence postale a entièrement été changé afin d'améliorer les conditions de travail des agents ainsi que l'accueil du public !

L'équipe municipale a opté pour des couleurs claires ce qui donne beaucoup de luminosité à la pièce.

Avec le nouvel agencement, les colis sont désormais déposés à hauteur du client et une table haute sur le côté de la pièce leur permet de remplir papier ou étiquette en toute tranquillité.

De nouveaux rangements permettent également à l'agent de travailler dans un espace plus fonctionnel.

Sur place, une tablette est mise à la disposition du public. Elle est dédiée à la consultation gratuite des sites du service public et des services de la Poste. Nous vous rappelons que l'agence est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h.

Tél : 03 82 50 30 71.



Un portique permanent pour plus de sécurité

L'accès au parking pour accéder à la base de loisirs, côté Haute-Ham, a été limité pour éviter d'être envahi, comme c'était le cas à plusieurs reprises, par les gens du voyage.

En accord avec la Communauté d'Agglomération, une poutrelle en béton acier a été installée de manière permanente pour ne permettre qu'aux voitures de moins de 2,10m de haut de profiter de l'emplacement.

Le parking est à nouveau aisément accessible à tous les visiteurs habitués de la base nautique.



Jardinage et bricolage: les règles de bon voisinage !

Le printemps est là ! Et avec lui, entretien du jardin et travaux réalisés avec des appareils électriques reprennent de plus belle. Comme vous le savez, ceux-ci peuvent causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. C'est pourquoi, vous devez limiter leur utilisation aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : 8h - 12h et 13h - 20h
- les samedis : 8h - 12h et 14h - 19h
- les dimanches et jours fériés : 9h30 - 12h

(Arrêté Municipal n°2019/51 du 28 mai 2019)



Un conseiller numérique à votre écoute

La Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville a recruté un conseiller numérique dont la mission est d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés avec les outils numériques.



Réaliser des démarches en ligne, communiquer via les réseaux sociaux, se familiariser avec internet, gérer ses courriels, apprendre à sécuriser ses connexions mais aussi découvrir les plateformes de recherche d'emploi ou accompagner son enfant via des logiciels de vie scolaire... Autant de e-services qui font partie de notre quotidien et avec lesquels il est donc important de se familiariser !

A cet effet, des permanences sont assurées dans chaque commune membre. A Basse-Ham, M. Sébastien Strupp vous reçoit en mairie, le mardi des semaines paires, de 9h à 12h, avec ou sans rendez-vous. Du matériel est mis à dispo-

sition, mais si vous le souhaitez, vous pouvez venir avec votre propre tablette, ordinateur portable, etc ...

A noter : Le conseiller ne répare aucun matériel endommagé !

Rappelons que, tant la création des structures France Services que le recrutement des conseillers numériques, font suite aux travaux de la "Mission d'Information sur la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique" présidée par le sénateur Jean-Marie Mizzon. Cette mission conclut dans un rapport que 13 millions de Français ne maîtrisent pas le numérique et que près d'1 personne sur 2 "n'est pas à l'aise".

Pour plus de renseignements, vous pouvez directement contacter le conseiller :

- 07 88 11 65 94

- sebastien.strupp@conseiller-numerique.fr

Vous pouvez également vous rendre aux permanences des autres communes de l'Agglo. Parfois, il sera nécessaire de réserver votre créneau.

Les Hamois peuvent se rendre à l'agence de Metzervisse, 22b route de Volstroff où ils seront renseignés et pourront utiliser un ordinateur en libre-service (cf. Mag' n°6 décembre 2021).

PLANNING DES PERMANENCES AVEC ET SANS RENDEZ-VOUS

	Semaine paire		Semaine impaire	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Yutz (Rdv -CCAS)	Terville	Yutz (Rdv -CCAS)	Terville
Mardi	Basse Ham		Illange (Rdv)	
Mercredi	Havange	Tressange	Fontoy	Kuntzig (Rdv)
Jeudi	Rochonvillers	Angevillers	Manom	Lommerange (Rdv)
Vendredi	Thi'pi*		Thi'pi*	

* 15 route de Manom à Thionville / (Rdv) Uniquement sur rendez-vous

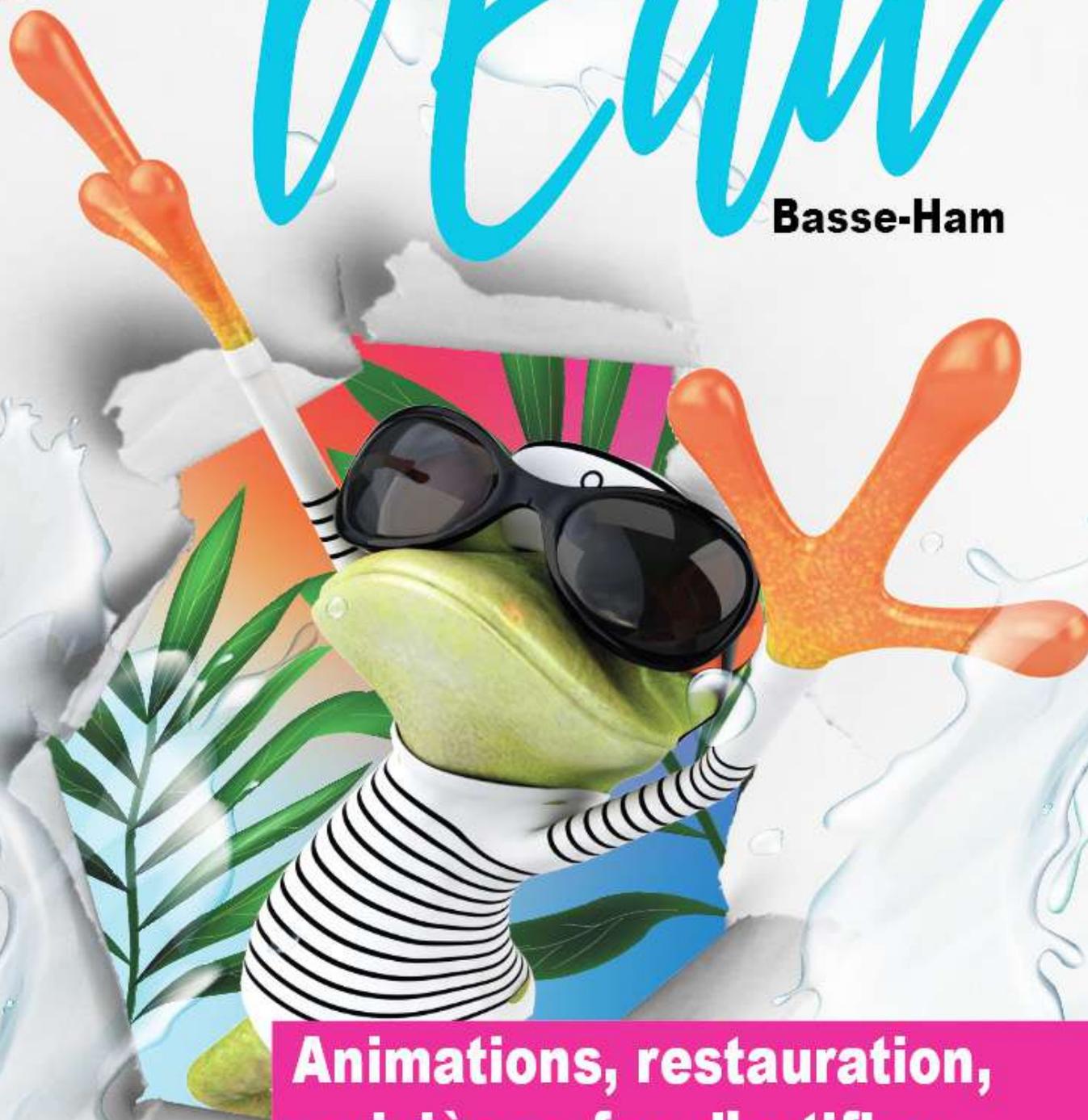
Sauf mention contraire, les permanences se tiendront dans les mairies des communes.

**4/5
juin**

Nautic'Ham

FÊTE DE L'EAU

Basse-Ham



**Animations, restauration,
croisières, feu d'artifice...**



agglo-thionville.fr

Invitation à la pause

5 bancs supplémentaires ont été installés dans le village : 2 en forêt, 1 rue des Prés et 2 rue du Canal. Une volonté de la commune : celle de ponctuer les promenades par de petites haltes afin que chacun puisse se reposer mais aussi observer la nature environnante. Les promeneurs comme les cyclistes pourront peut-être apercevoir les animaux qui peuplent les espaces verts, les forêts ou les étangs. Une poubelle a également été posée près de chaque banc afin de préserver la propreté des lieux.





Des arbres fruitiers dans la rue des Prés

Tout au bout de la rue des Prés, non loin des étangs, ont été plantés pas moins de 12 arbres fruitiers : 2 Cerisiers bigarreaux noirs, 4 pommiers (reine de Reinette et Elstar), 2 mirabelliers de Nancy, 2 poiriers Williams et 2 quetschiers d'Alsace.

Pourquoi des fruitiers et non des arbres d'embellissement ? « Pour renouer avec la tradition » révèle Patrice Cuny, adjoint délégué aux travaux, et d'ajouter que : « Les arbres fruitiers étaient couramment présents il y a quelques années. Ils ont peu à peu été remplacés par des arbres d'embellissement. Alors c'est un petit retour aux sources. Et puis, les habitants pourront se servir librement. »

Avis aux promeneurs qui pourront, avant de croquer dans un fruit juteux, admirer les arbres en fleurs !

Ukraine : une grande mobilisation humanitaire pour les réfugiés

Moscou. Jeudi 24 février 2022. Le président Vladimir Poutine déclare avoir pris la décision de lancer une opération militaire en Ukraine.

La guerre éclate ! La planète est sous le choc ! Les chars russes entrent sur le territoire de leurs voisins et les bombardements débutent. Les ukrainiens sont nombreux à fuir leur pays. Partout, on se mobilise pour leur venir en aide en collectant produits d'hygiène et de 1ers secours, vêtements, couverture, denrées, etc...

Dans le Grand Est, les collectes se sont multipliées. Basse-Ham a souhaité apporter son aide en proposant aux habitants de déposer des produits d'hygiène en mairie, produits qui ont ensuite été amenés sur Thionville, puis acheminés vers les centres de réfugiés. Tous les produits ont été triés et emballés par le CCAS et des bénévoles.

Un grand merci à tous d'avoir participé à cette collecte qui a totalisé un nombre incroyable de produits !





L'Italie de bouche à oreilles : un voyage qui a tenu toutes ses promesses !

Depuis leur création en 2006, les repas à thème annuels organisés par la commune et l'orchestre d'harmonie, sont auréolés de succès ! Il faut dire qu'à chaque édition, le duo musical et gustatif fonctionne à merveille : l'orchestre effectue une prestation de qualité qui finit toujours par faire chanter son public et le repas qui suit ravit les palais.

La dernière édition datait de 2018, suite à la restauration de la salle des fêtes et la pandémie de Covid-19. C'est donc 230 personnes ravies qui avaient réservé leur place, dimanche 27 mars. L'après-midi était également à la fête avec la partie musicale assurée par Mauro et Tony, professeurs à l'école de musique communale, accompagnés de Carmelo et son accordéon.





Le retour de la voiturette sur le giratoire !

Voilà 15 ans, Michel Noël imaginait et construisait une voiturette en fer pour décorer le rond-point entre Basse-Ham centre et St Louis. Un travail de titan pour mettre sur roues cet engin au charme désuet qui s'accompagnait de personnages du même siècle : une petite fille au cerceau, une dame avec ombrelle, un couple sur un banc, un grand Bi. La voiturette regagnera bientôt sa place centrale, mais avant cela, Michel lui redonne une seconde jeunesse...

Un petit retour en arrière

Michel travaille encore aux ateliers municipaux quand le maire de l'époque Jean-Marie Mizzon lui demande de faire des propositions pour embellir le giratoire. Michel a comme idée de réaliser un tacot grandeur nature du XIX^{ème} siècle mais aussi des personnages qui viendront compléter le tableau. Mais, ce passionné de travail manuel dont nous connaissons les superbes sculptures réalisées à base de vieux outils, ne fait pas les choses à moitié ! Il veut reproduire pratiquement à l'identique la « Renault type A »,

la première auto de la marque née en 1898 des mains de Louis Renault. Et voilà, l'aventure commence : pour coller au mieux à la réalité, même si le véhicule est purement décoratif, il faut trouver les éléments qui donneront l'illusion que la voiture a bien 200 ans.

Il se souvient : « Avec Jean-Claude Fischer, alors adjoint responsable des services techniques, on a recherché partout les roues qui pourraient convenir et on a finalement rencontré un marchand de motos qui nous en a bradé 4 ».

Michel-la-débrouille

Tout ce qu'il ne trouve pas, Michel le déniche sous une autre forme : « Le châssis de la voiture, c'est une calèche à chevaux, les phares sont faits en assemblant une boîte de conserve et une lampe de chevet, le dossier est réalisé avec un ancien lit en fer et les lanières du petit coffre à l'arrière que j'ai voulu rajouter, m'ont été données par un paysan ».

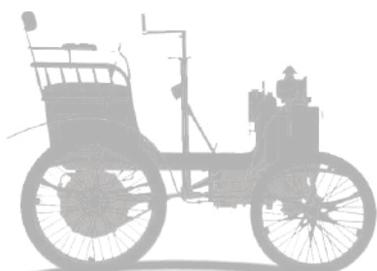
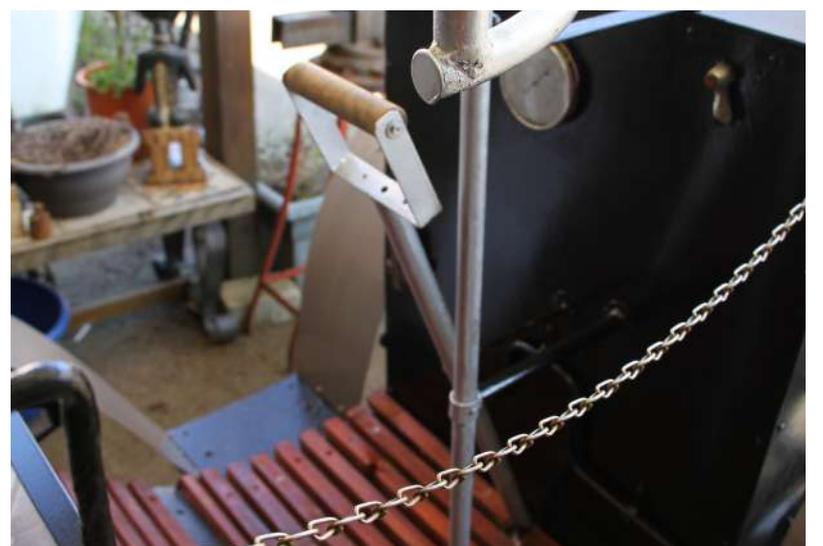
Le résultat est bluffant, magnifique ! Quelques éléments viennent compléter le tout : une manivelle pour démarrer la voiture, un flacon à huile, un guidon, un revêtement en bois etc...

De tacot à voiturette

Avec le temps et à force d'être retirée avant la période hivernale, la voiturette s'est abîmée. L'actuelle équipe municipale a demandé à Michel de lui redonner une nouvelle jeunesse. Depuis la fin de l'année, le voilà donc en tablier et outils à la main dans son atelier à bichonner la demoiselle pour une nouvelle mise en scène !

Vous aurez le plaisir de la retrouver sur le giratoire dans les semaines à venir...

Bravo l'artiste !





78km de course, un pari osé pour Pierre Beyer

Près de 80 bornes de nuit et dans le froid ! Un challenge titanesque auquel s'est mesuré Pierre Beyer, éducateur sportif au groupe scolaire Jean Monnet (à gauche sur la photo), durant une course mythique, la « SaintÉlyon », en novembre dernier.

Et comme si cela ne suffisait pas, ce trail qui relie St Etienne à Lyon, affiche 2 400m de dénivelé positif et 2 300m de dénivelé négatif. Autant dire que les coureurs fous qui participent à l'évènement doivent suivre une sérieuse préparation et avoir un mental d'acier pour franchir la ligne d'arrivée.

Rencontre avec Pierre, notre éducateur sportif, fier d'avoir relevé ce défi !

Pierre, comment vous êtes-vous retrouvé au cœur de ce challenge incroyable ?

En fait, je devais participer au Marathon de Francfort le 25 octobre dernier. Mais il a été annulé et j'étais vraiment frustré ! Alors un copain avec qui je cours et spécialiste des grands trails, Thomas Brabant, m'a embarqué dans un des plus vieux trails de France ! Il est appelé « La Mythique » car ses conditions sont

extrêmes entre ses conditions météorologiques, ses gros dénivelés et le fait qu'il se déroule en pleine nuit. Pour moi qui n'avais jamais couru plus de 42 km, c'était un vrai défi !

Comment se prépare-t-on à une telle course ?

Avec Thomas, on s'est entraînés en conditions réelles. On a parcouru entre 70 et 90km tous les 7 jours pendant 9 semaines. On partait dans les bois de Sierck, Oeuترange par exemple, en pleine nuit par tout temps avec une lampe frontale. La course la plus longue qu'on ait faite en une fois était de 51km. Courir la nuit permet de vivre de beaux moments comme la fois où on a croisé des biches qui n'ont pas fui mais devaient bien être étonnées de voir passer 2 coureurs à cette heure-là !

Comment s'est passé le jour J ?

Alors on arrive bien sûr motivés ! Après une dernière assiette de sucres lents à 16h et une petite salade de pâtes à 21h, top départ à 0h30 pour nous. On est vite plongés dans la nuit, le froid, la neige, le vent et la boue. Les sols sont glissants à certains endroits, c'est vraiment très physique et j'ai même fait une belle chute. Sur les 78km de course, on a eu plusieurs ravitaillements mais en extérieur à chaque fois. Il a fallu parcourir 65 km pour se retrouver en intérieur où j'ai pu enfin me changer. Il y a des moments où le moral faiblit et on a envie d'abandonner mais tout le monde se motive et s'entraide, c'est une ambiance incroyable ! Et puis un long trail c'est aussi une belle immersion dans la nature.



Contrairement au marathon, on n'est pas obligés de maintenir un rythme constant. Le dernier kilomètre a été le plus long de toute ma vie ! Je n'en pouvais plus !!!!

A l'arrivée, on est fier de soi et on se promet que c'est la dernière fois. Et puis, 1 jour après on se dit... pourquoi ne pas re-tenter ?!



Nettoyage de printemps

La commune a organisé une matinée de nettoyage des déchets urbains, samedi 23 avril au matin. Une collation a été offerte à chaque participant pour le déjeuner. Merci pour votre mobilisation !

Prochain grand ramassage : samedi 24 septembre pour la journée de la Citoyenneté.





Nuits de la lecture... Le bonheur en pyjama !

Venir en pyjama à la médiathèque voilà qui n'est pas banal ! C'est ce qu'ont proposé les bibliothécaires de Basse-Ham pour les "Nuits de la lecture", manifestation nationale qui permet au public d'assister à des animations dans les bibliothèques et médiathèque en soirée.

Un côté plus intime et de quoi prolonger le plaisir jusqu'au bout de la soirée...

La médiathèque a proposé un spectacle « Contes en pyjama » avec Valérie Grandier le 21 janvier dernier. Le lendemain, une soirée pyjama a démarré à 20h pour finir peu avant

23h. Des ateliers de jeux étaient proposés : puzzle collaboratif, écriture d'Haïkus (petits poèmes), jeux plateaux avec les Joueurs du Fort... Les adultes pouvaient également tester leur compétence grammaticale avec une dictée, quand les plus jeunes se laissaient bercer par des histoires.

Et à la question : le public est-il venu en pyjama ? Et bien oui, une petite poignée s'était lovée dans leur pilou-pilou pour le plus grand bonheur des animatrices, qui elles n'ont pas hésité à relever le défi !

Deux belles soirées qui auront fait le bonheur des petits et des grands !



« Les autres, les écrans et moi : bien gérer les écrans à tout âge »



Quels sont les youtubeurs populaires auprès des jeunes ? Qu'est-ce qu'un prank, un clash ? Peut-on mettre bébé devant une tablette tactile ? Les jeux violents rendent-ils violents ? Comment aider chacun à prendre du recul sur ce qu'il voit sur un écran ?

Autant de questions actuelles soulevées par l'utilisation des écrans dans nos vies !

L'association "Les Miettes" aborde ces nombreux thèmes à travers une exposition visible à la médiathèque, à l'initiative de l'équipe de bibliothécaires.

Jusqu'au 21 mai à la médiathèque aux heures d'ouverture habituelles (voir ci-dessous).

L'éducation à l'écologie : 4 expositions à la médiathèque

Dans le cadre d'un partenariat avec le groupe scolaire Jean Monnet dans sa démarche « Eco-label » et « Ici on agit », la médiathèque organise depuis le mois de janvier des expositions sur le développement durable. Elles sont proposées aux élèves des écoles durant le temps scolaire mais sont également visibles par le grand public aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Les expositions sont réalisées par la société Sloli et permettent de sensibiliser les enfants aux grands enjeux environnementaux. Sur place, celle-ci propose également de s'amuser avec des jeux éducatifs en bois dont elle est la créatrice.

La 1ère rencontre mettait en avant 18 espèces d'animaux sauvages en danger, la seconde était tournée vers les mondes marins et océaniques, la 3ème mettait en lumière les animaux et végétaux d'Amazonie.

Un dernier rendez-vous aura lieu du 28 mai au 4 juin avec cette fois, un petit tour au potager avec le portrait de 10 fruits et légumes, ainsi que les astuces pour savoir quand les consommer et comment éviter le gaspillage alimentaire.

Horaires d'ouverture

Mardi : 15h-19h
 Mercredi : 10h30-12h et 14h-18h
 Jeudi : 16h-18h
 Vendredi : 16h-18h
 Samedi : 10h30-12h et 14h-17h

Exposition
Mission Potager
 A la médiathèque de Basse-Ham
 Du 28 mai au 4 juin
10 fruits et légumes à découvrir pour savoir comment les consommer durablement
Réduire les déchets et le gaspillage alimentaire
 Avec les jeux MISSION POTAGER
 La médiathèque vous propose cette 4ème et dernière exposition dans le cadre d'un partenariat avec le groupe scolaire Jean Monnet pour l'accompagner dans sa démarche « Eco-école » et « Ici on agit ».



Seniors en vacances : des séjours tout compris avantageux

Vous êtes retraité de plus de 60 ans ?

Le CCAS, en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), vous propose des séjours-vacances à prix avantageux. Vous pouvez choisir parmi 97 destinations en France et 3 en Europe (Espagne, Italie et Grèce), hors périodes scolaires.

Les séjours comprennent : l'hébergement en chambre double, la pension complète, les animations et activités au

sein de la structure mais aussi en extérieur.

Le transport reste à votre charge ainsi que le supplément pour une chambre individuelle.

Une aide financière est accordée par l'ANCV si votre revenu net imposable est inférieur au revenu net imposable de référence, ainsi qu'à toute personne rattachée au foyer fiscal.

Voir tableau ci-dessous :

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable - personne seule	14961	20 002	25 044	30 085	35 127	40 168	45 210	50 251	55 293	60 334	65 376
- couple marié ou pacsé	-	-	28 235	33 276	38 318	43 359	48 401	53 442	58 484	63 525	68 567

A titre d'exemple, les tarifs 2022 hors transport :



PRIX MAXIMUM SEJOUR 8 JOURS / 7 NUITS

410€ / personne

ou 230€ / personne (avec 180€ d'aide de l'ANCV)

PRIX MAXIMUM SEJOUR 5 JOURS / 4 NUITS

343€ / personne

ou 193€ / personne (avec 150€ d'aide de l'ANCV)

Pour tout renseignement, vous pouvez vous rendre sur le site (www.ancv.com) ou vous adresser au CCAS qui, au besoin, vous aidera à constituer votre dossier : 06 89 27 50 15 ou ccas@basse-ham.fr



L'opération Pièces Jaunes s'est déroulée du 12 janvier au 5 février 2022. Chaque année depuis 1989 et grâce aux sommes collectées, la Fondation des Hôpitaux améliore le quotidien des patients, des soignants et des aidants à l'hôpital et en EHPAD.

De nombreux projets sont menés tous les ans dans les services pédiatriques pour les enfants et adolescents, parmi eux :

- La création des maisons de famille,
- L'achat de pompes à douleur,
- La création de l'institut Imagine axé sur les maladies génétiques,
- La mise en place de centre scolaire pour les enfants hospitalisés,
- Les chambres parent-enfant pour permettre aux familles de rester ensemble jour et nuit pendant l'hospitalisation de l'enfant,
- Des lieux de refuge pour les adolescents en souffrance,
- L'accès à des activités culturelles et sportives adaptées,
- L'achat d'un minibus pour des sorties avec des enfants suivis en pédopsychiatrie...

De magnifiques projets !

Les enfants de CP et CE1 de la commune ont souhaité eux aussi apporter leurs « pièces » à l'édifice en collectant de la monnaie autour d'eux. Ils étaient très fiers de déposer leur tirelire au bureau de Poste de la commune.



La classe de CP-CE1 compte les pièces : elle a collecté 40€

Merci et bravo les enfants !



Détecteur de CO² : toutes les classes sont équipées depuis février !

Pour lutter contre la propagation du coronavirus à l'école, les enfants et leurs enseignants ont adopté des gestes qui font partie de leur quotidien depuis plus de 2 ans. En dehors du port du masque et du lavage de mains, l'aération des salles reste une arme efficace pour détruire les micro-gouttelettes (aérosols) qui peuvent être projetées par la bouche ou le nez. Si les autres gouttelettes plus lourdes comme les postillons tombent au sol, à contrario les aérosols plus légers peuvent rester en suspension plusieurs heures. C'est pourquoi, il est primordial de ventiler les lieux.

Comment fonctionne un capteur de CO² ?

Le capteur est un petit boîtier qui analyse la concentration de CO² en ppm (particules par million). Si en extérieur ce seuil est de l'ordre de 400ppm, en intérieur sa concentration augmente et son niveau acceptable atteint les 800ppm. Par contre, s'il s'agit d'une pièce fermée où le masque n'est pas porté comme une salle de restaurant, le seuil acceptable passe à 600ppm.

Quand le seuil de CO² est trop élevé, les leds du boîtier passent du vert à l'orange ou au rouge ! Il n'y a qu'à ouvrir la fenêtre pour aérer et le tour est joué.

A noter : Le CO² est un gaz naturel. Quand nous inspirons de l'oxygène (O²), nous expirons du dioxyde de carbone (CO²). Une trop grande concentration de CO² et l'air est de mauvaise qualité ! Au-delà de la lutte contre la Covid, un niveau trop élevé de CO² entraîne également de la fatigue, des maux de tête, des courbatures et une concentration plus difficile. Les détecteurs dans ces classes permettront donc de lutter contre le virus mais aussi favoriseront le bien-être des enfants et de leurs enseignants.

(Source principale : www.gouvernement.fr/l-aeration-un-geste-barriere-efficace)



Des petits pots pour les bébés

Les enfants du groupe scolaire Jean Monnet ont collecté des petits pots pour l'association "Les P'tits Loups" de Thionville qui vient en aide aux parents de jeunes enfants qui se trouvent en situation difficile.

L'Association des Parents d'Elèves s'est associée à cette opération en remettant aux "P'tits Loups" un chèque représentant le bénéfice de la vente de gâteaux de Noël.

Vous pouvez les aider, à titre personnel, en déposant à leur siège : nourriture (petits pots, plats), produits d'hygiène (même les paquets de couches entamés), vêtements et chaussures, matériel de puériculture, jeux et jouets en bon état.



Association "Les P'tits Loups"
3, rue du Cygne à Thionville
03 82 85 91 09

Horaires : lundi-mardi-mercredi-vendredi : 14h-17h.



La classe de CE2-CM1 rencontre un illustrateur de talent

La classe ayant participé au concours départemental MoseL'Lire avec le roman "La vie de château» tome 1, a pu rencontrer le dessinateur du livre Nathaniel H'Limi.

Ecrit par Clémence Madeleine Perdrilla, le roman illustré a plu aux enfants qui avaient bon nombre de questions à poser à l'artiste. Ils ont été soufflés en découvrant les maquettes dessinées mais aussi surpris d'apprendre le temps que demande la création d'un livre.

L'illustrateur, quant à lui, était ravi de découvrir le travail réalisé par la classe pour le concours : un premier groupe avait imaginé une suite au roman et un second s'était mis en scène en vidéo pour raconter le début de l'intrigue.

Pour la petite histoire, "La vie de château" narre la rencontre haute en couleurs d'une petite fille qui vient de perdre ses parents avec son oncle qu'elle ne connaît presque pas et qui est censé l'accueillir chez lui... Film d'animation de 26 minutes ayant obtenu une vingtaine de prix, ce succès retentissant donnera vie à une mini série, puis à bientôt 3 romans. A lire !



Une semaine olympique et paralympique pour les CM1-CM2

Les JO de Paris c'est en 2024, donc demain !

Afin de promouvoir les valeurs de l'Olympisme, Paris 2024 s'associe au ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports pour sensibiliser les jeunes.

Une fois par an, avec l'appui des enseignants, la Semaine du sport olympique et paralympique permet aux enfants de découvrir différentes disciplines sportives et de porter

un autre regard sur le handicap.

Cette année, elle s'est déroulée du 24 au 29 janvier. Les écoliers de CM1 et CM2 ont été accueillis au collège de Yutz pour pratiquer basket, handball et fauteuil-basket. Ils ont également eu la chance de rencontrer un champion de la discipline : le basketteur Florent Pietrus, quintuple médaillé international.



PARIS 2024





1er tournoi en salle vétérans pour l'ASVB

L'association hamoise de footballeurs vétérans a fini 2021 en beauté avec son 1er tournoi en salle. 15 équipes de la région thionvilloise, messine et luxembourgeoise se sont affrontées au gymnase Marcel Hitz. La finale entre « les anciens d'Hettange » et l'équipe luxembourgeoise « Hamm Benfica » s'est terminée par une longue série de tirs au but au profit de l'équipe hettangeoise.

Une journée mémorable pour le président de l'association hamoise Laurent Erhard qui a félicité l'ensemble des équipes « pour leur état d'esprit irréprochable », remercié la commune pour son soutien - les footballeurs ont d'ailleurs très apprécié la qualité des installations - et chaleureusement salué les nombreux bénévoles venus donner de leur temps.





Un beau palmarès pour les Phénix du Basse-Ham Badminton Club (BHBC)

Une nouvelle journée de rencontres interclubs s'est déroulée dimanche 6 février. Les badistes ont affronté d'autres clubs mosellans au gymnase Marcel Hitz.

Le club hamois voit tout en grand cette année : record de médailles toutes confondues, record de participants et record de médailles d'or !



Courant mars, lors des championnats de Moselle Seniors, le club a brillé une fois de plus en décrochant 18 médailles.

Le prochain grand rendez-vous aura lieu du 4 au 6 juin à l'occasion du championnat Grand Est qui se déroulera au gymnase Marcel Hitz et où se retrouveront plus de 260 joueurs issus de 10 départements.

L'ASBH collabore avec le FC Metz pour un tournoi en salle



Le 16 janvier, l'AS Basse-Ham accueillait la « Tiger Cup », autrement dit le plus grand tournoi futsal en Lorraine pour les U11 (enfants de 11 ans). Au gymnase Marcel Hitz, ce tournoi a regroupé 2 étapes qualificatives pour la finale qui aura lieu en juin, sur la Plaine St Symphorien à Metz. Les équipes composées chacune de 4 joueurs de champ et d'un gardien s'affrontaient durant un match de 7 minutes. La matinée était consacrée à 10 équipes du bassin Thionvillois. C'est le FC Thionville Lusitanos qui a gagné l'étape face au club d'Uckange.

L'Elan Kobhéen a livré également une belle performance en ne s'inclinant qu'en ½ finale ! L'après-midi laissait place aux jeunes footballeurs venus du Pays Haut ! C'est Godbrange qui l'a emporté face à Villerupt.

Le public venu en nombre n'a pas manqué d'encourager les jeunes sur le terrain !



Le Tennis Club solidaire de l'Ukraine

Dimanche 13 mars, le Tennis Club Basse-Ham et Tennis For All (Académie de tennis en France et au Luxembourg) ont organisé une journée caritative au profit du peuple ukrainien. La belle somme de 610€ a été offerte à la commune, charge à elle de la reverser à l'association humanitaire "Croix Rouge Française". Dans un premier temps, un mini-tournoi a rassemblé 17 adultes et enfants. Les badauds se sont arrêtés pour venir suivre ces matchs en profitant de la buvette.

Puis, à 13h, un barbecue a attiré une vingtaine de personnes.

Bravo pour cette belle initiative !





Judo Club : une 1ère compétition attendue

Dimanche 27 février, plusieurs judokas de l'association hamoise ont participé au prix Benjamin Grand Est de Farébersviller. Cela faisait 2 ans qu'ils n'avaient pas posé leurs pieds sur un tatami pour une compétition. Le succès a été au rendez-vous ! Nohea RITTER et Lucas VERMEULLEN ont remporté chacun la médaille de bronze dans leur catégorie respective.



Marche populaire
internationale

Jeudi 26 mai

A Koenigsmacker

Organisée par
L'Elan Kobhéen

Une balade pour le jeudi de l'ascension

L'Elan Kobhéen organise une marche populaire internationale à Koenigsmacker.

Rendez-vous le jeudi 26 mai pour profiter de ce jeudi de l'ascension pour vous dégourdir les jambes, à votre rythme !

Plusieurs parcours sont proposés : 5, 10, 15, 20, 30 et 42 km, au départ de la salle polyvalente, rue du Stade.

Restauration et buvette sur place !

Association pour le Don de Sang Bénévole de Basse-Ham : 29 nouveaux donneurs



En 2021, 10 collectes organisées par l'Association hamoise ont permis de prélever 455 poches. Elle est heureuse d'avoir accueilli 29 nouveaux donneurs et tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à sauver des vies. Au cours de la dernière assemblée générale, Angélique Barth qui œuvre depuis 30 ans au comité et Arnaud Perrin président de l'association depuis 2003, ont été élevés au grade d'Officier du Mérite Du Sang par la Fédération. Ils ont été félicités et remerciés par Bernard Veinant pour leur investissement et leur disponibilité.

A noter que, le 14 juin prochain, une collecte spéciale aura lieu lors du mois du don du sang.

Alerte rouge pour l'Établissement Français de Sang (EFS)

Le stock de réserves de sang est historiquement bas !
L'EFS lance un appel d'urgence car il manque 30 000

poches de sang en réserve pour atteindre le seuil correct des 100 000 en France. C'est la 1ère fois en 20 ans qu'une telle situation a lieu.

Il faut savoir que chaque jour, 10 000 poches sont nécessaires pour soigner les malades.

L'arrivée du coronavirus en France et la vague Omicron ont entraîné une baisse des collectes mais d'autres facteurs sont aussi entrés en jeu : moins de donneurs, manque de personnel mobilisé pour lutter contre le virus, ...

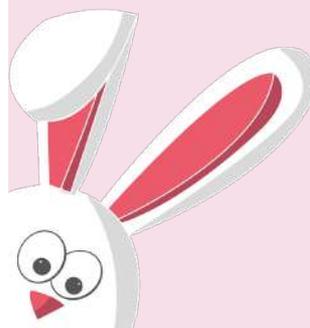
Vous pouvez retrouver toutes les dates de collecte sur le site : dondesang.efs.sante.fr. Sachez qu'il existe également des maisons du don où vous pouvez vous rendre toute l'année sur rendez-vous. La plus proche se trouve à Metz au 6 rue des Dames (sur place : parking réservé, télé et Wifi).



Chasse aux œufs à Nautic'Ham : un immense succès !

L'Association des Parents d'Elèves n'est jamais à court d'idées lorsqu'il s'agit d'amuser les enfants. Pour la première fois, elle s'est associée au Lapin de Pâques pour organiser une grande chasse aux œufs à Nautic'Ham ! Dimanche 3 avril, plus de 220 enfants sont venus farfouiller dans les herbes et passer au peigne fin tous les recoins pour trouver les différentes pinces d'orientation dissimulées ici et là afin de perforer 1 carte brevet. Une fois toutes les lettres inscrites, ils pouvaient récupérer 1 sachet de chocolats.

Les plus chanceux ont même découvert 2 lapins d'or qui donnaient droit à une belle récompense chocolatée. Soleil et bonne humeur étaient au rendez-vous !





RACHEL

Passionnée par les animaux

Les journées de Rachel Miltgen sont dédiées à ses compagnons du jour à poils, plumes ou écailles. Elle a fait de son amour pour les animaux son métier. Rencontre avec une nounou pas comme les autres.

Les animaux, c'est une longue histoire d'amour pour vous ?

Oui, toute petite, j'étais entourée de lapins, chiens, hamsters. Mes grands-parents avaient des vaches, des poules et des lapins. Je passais mon temps avec eux ! Pus tard, j'ai eu un coup de foudre pour les chats ragdoll et j'ai décidé de me lancer dans leur élevage.

Pourquoi ce chat en particulier ?

C'est un chat magnifique, sociable et doux ! C'est la seule race de chat caractérisée par son tempérament à l'inverse des autres souvent associées à leur pays d'origine (chat Persan, Bengal...). L'élevage intensif ne m'intéressant pas, je voulais des chats aussi beaux qu'en bonne santé. C'est pourquoi je me suis tournée vers l'étude du pedigree et la génétique. Des recherches passionnantes qui m'ont menée en Suède, République Tchèque et en Allemagne. J'ai tout arrêté quand la législation est devenue trop lourde.

Et vous avez rebondi vers quoi ?

J'ai fait des stages chez des vétérinaires mais j'étais trop sensible face à la maladie ou la mort des patients. Peu à peu, je me suis rendu compte que c'était compliqué de faire garder ses animaux quand on partait en vacances, alors pourquoi ne pas proposer ce service ?!

C'est donc désormais votre métier...

Oui, ma principale activité est axée sur la promenade de chiens et la visite à domicile de chats. Avec le confinement, beaucoup de personnes ont adopté un animal et avec le télétravail et le retour sur site professionnel, elles sont rassurées d'avoir quelqu'un qui veille sur eux. Je peux m'occuper aussi de lapins, cochons d'Inde, serpents, tortues ou poules. J'organise des balades groupées sur le weekend. Des semaines bien chargées mais un bonheur au quotidien ! Je propose également de la florathérapie pour favoriser le bien-être animal.

Avez-vous vécu des situations insolites auprès des animaux ?

J'ai vécu une belle histoire avec un chaton né handicapé de ses pattes arrière retournées. Grâce au net, j'ai découvert des méthodes de rééducation (massages, des étirements..) et je l'ai sauvé ! Il vit depuis 7-8 ans auprès d'une dame qui l'a appelé « LITA » dont les initiales en anglais signifient « L'amour est la réponse ! » (Love Is The Answer). Je me suis occupée également d'un couple de pigeons tombé d'un nid, qui n'a jamais voulu quitter la famille qui l'a sauvé. >>>

Y'a -t-il un animal dont vous rêveriez vous occuper ?

Je suis vraiment comblée par tous les animaux que je côtoie mais pour tout vous dire j'adore les chevaux par-dessus tout ! J'ai fait de l'équitation petite jusqu'à l'adolescence. Et puis, en grandeoureuse de la nature mon rêve serait de devenir bénévole dans un centre pour m'occuper d'animaux sauvages comme les rapaces, les renards... Par contre, les araignées comme les mygales, je ne peux pas, c'est au-dessus de mes forces (rires).



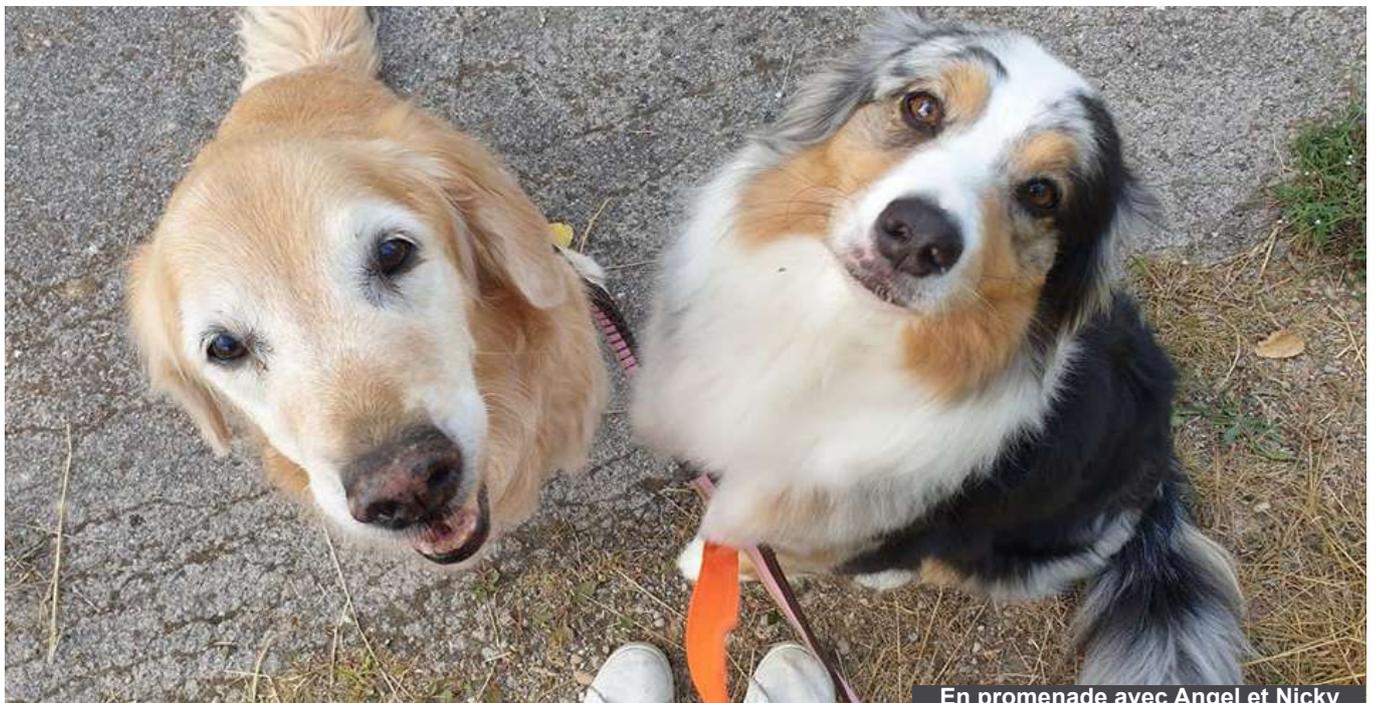
Avec Gillian et Rubia



Rachel dans la ferme de son grand-père



Chat ragdoll



En promenade avec Angel et Nicky

“Télépathie”

Rachel suit une formation pas comme les autres : la communication animale. C'est une forme de télépathie qui permet de cerner un animal rien qu'en le voyant sur une photo. Cela peut aider, par exemple, à comprendre un chien qui s'est perdu.



“ Au 106 Chez Amanda ” Une nouvelle gérante derrière le comptoir

Depuis le 16 mars dernier, Amanda Huther est la nouvelle gérante du bar situé au 106 avenue de Nieppe. Cette jeune et dynamique Hettangeoise d'origine, réside à Basse-Ham avec son mari et leurs 3 enfants. Elle accueille avec un grand sourire ses clients dont certains sont déjà devenus des habitués. Rencontre.

Amanda, le bar c'est une histoire de famille chez vous ?!

Oui, c'est vrai que ma grand-mère et ma mère en tenaient un ! Mais moi, je me suis dirigée vers un autre domaine pendant près de 15 ans : la boulangerie en tant que responsable des ventes au Luxembourg. Au bout de toutes ces années, j'éprouvais une certaine lassitude... Et puis, j'ai su que Marie Moussaoui qui tenait le bar «Au 106» arrêtrait. Là, ça m'a tout de suite intéressée !

Quel projet avez-vous présenté à la commune, propriétaire des lieux ?

Je souhaitais garder le côté « bar communal » et y développer aussi le vin. Ça a été un projet très long à monter mais ça a plu ! Avec mon mari qui vient me donner de temps en temps un coup de main, nous testons pour le moment des vins auprès des clients pour pouvoir coller au mieux à leurs attentes et proposer une carte d'ici mai.

En plus du bar à vin, que proposez-vous à vos clients ?

Tout d'abord, j'avais envie qu'ils baignent dans une ambiance familiale et qu'on puisse y manger sans chichis, à la bonne franquette comme on dit !

C'est pourquoi je leur propose une assiette de fromages et charcuteries locaux pour accompagner une dégustation de vins, et tous les midis ils peuvent également déjeuner sur le pouce avec une bruschetta, un croque-monsieur ou des grandes salades. Les desserts sont faits maison. Et le mercredi, je fais également des crêpes pour les enfants mais aussi les plus grands !

Je proposerai également 1 bière de saison au fil de l'année

et des soirées à thèmes. D'ailleurs, le 17 mars dernier, la St Patrick a bien plu et les clients étaient nombreux.

Aux beaux jours, les glaces seront ajoutées à la carte !

Ça semble bien parti...

Oui, les gens sont contents d'avoir un point de chute, de venir boire un petit café. Certains passent même plusieurs fois dans la journée. C'est un lieu de rassemblement pour tous les âges : il y a des parties d'échecs, de tarot avec le club local, et les jeunes viennent en groupe pour passer du temps ensemble. Il règne une bonne ambiance !



HORAIRES

Mardi et mercredi : 8h30-20h

Jeudi : 8h30-13h

Vendredi : 8h30-23h

Samedi : 9h-23h

Dimanche : 9h-20h





“ Chez Francesco ”

Sylvia Puppo a installé son four à pizzas au 105 avenue de Nieppe. Une nouvelle enseigne gourmande dans la commune qui propose la livraison de pizzas à base de sauce tomate ou de crème. La pâte est faite maison !

Sur la carte, plusieurs desserts sont proposés comme le fameux Tiramisu mais aussi des plats traiteurs : paëlla, choucroute, lasagnes, arancinis (boulettes de riz farci) et mini pizzas apéritif. A réserver 48h à l'avance.

La livraison est gratuite sur le secteur Basse-Ham / Yutz.



Tél : 03 82 87 12 63

chezfrancesco.fr 

Horaires :

Du lundi au samedi : 11h-14h / 18h-21h30

Dimanche : 11h-14h

Chez Francesco.

“ Nos amis à 4 pattes 57 ”

Installé au 3 rue des Bouvreuils au lotissement du Golf, Bryan Froberg, maître-chien, s'est spécialisé dans les accessoires pour chien et chat et en particulier des colliers, laisses et longues en biothane qu'il confectionne lui-même, tout comme les colliers antiparasitaires naturels créés à partir de pierres micro-organiques.

Côté jouets, il fabrique des tugs (jeu de tire-tire) à base de tissu polaire français.

Il propose aussi des friandises 100% naturelles fabriquées en Sarre pour chien (queue et oreille séchées de bœuf, de porc...).

La société collecte également pour une association qui œuvre dans la protection animale : paquets de croquettes entamées, accessoires animaliers, couvertures et vieux journaux qui serviront pour les litières de chats.



Téléphone : 06 32 27 22 44

www.nosamis4pattes.com 

Mail : nosamis4pattes57@gmail.com

Retrait gratuit des commandes sur place.

Concours pompier professionnel : Basse-Ham a accueilli 1 900 candidats au gymnase

Du 21 février au 4 mars, des pompiers bénévoles et des volontaires tentaient leur chance pour devenir équipier de sapeur-pompier professionnel au gymnase Marcel Hitz. A tour de rôle, chacun s'est mesuré à des épreuves pour le moins physiques !

Après un 1er examen théorique se déroulaient une épreuve de nage à la piscine d'Amnéville et 2 d'endurance et de force à Basse-Ham.

Frédéric Blaise, lieutenant au SDIS Moselle (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et conseiller technique des activités physiques et sportives pour le SDIS 57, l'affirme : « La puissance et la force sont mises à rude épreuve pour ces 2 étapes du concours ! La première consiste à porter jusqu'à 60 kilos de poids en montant et descendant des marches, en réalisant des allers-retours ou en tractant un 1 sac de 20 kilos en portant le même poids sur son dos... Cela équivaut à ce que peut porter un pompier en pleine opération, que ce soit du matériel ou même une personne. ». Et effectivement, les candidats ont souffert pour cette épreuve où la force doit s'allier au mental pour venir à bout du parcours. Pour la seconde partie, ça n'était pas moins fatigant puisque chacun devait courir sur des foulées discontinues mettant à mal le cardio-respiratoire. Si le candidat réussit ces épreuves, il peut se présenter à un oral courant avril !

Comme le commente le lieutenant : « Il y a au bout de ce concours 500 places de sapeurs-pompiers professionnels pour les départements du Grand Est sur les 3-4 prochaines années. Et pour cause, les centres d'incendie ont augmenté leurs effectifs pour répondre aux réglementations sur le temps de travail, sans oublier qu'il faut combler les départs en retraite ».

80 encadrants étaient chaque jour sur place pour veiller au bon déroulement des épreuves. Le Centre de Gestion 57 a apporté son aide pour la partie administrative et réglementaire.





Nouveau à Nautic'Ham : location de vélos innovants

C'est au cours d'une sympathique manifestation que le Maire Bernard Veinnant, par ailleurs Vice-Président de la CAPFT, a présenté à un auditoire intéressé et conquis d'avance, les nouveaux services et loisirs proposés par Nautic'Ham.

En effet, depuis le 1er mai, les promeneurs peuvent louer 2 types de vélos :

- l'un à assistance électrique, **le vélo cargot** est équipé d'une caisse pouvant transporter jusqu'à 2 enfants ou pourquoi pas du matériel pour pique-niquer. Utilisé depuis 1 siècle aux Pays-Bas, il est de plus en plus populaire en France. Son autonomie moyenne : 60 km.
- l'autre entièrement électrique, **le vélo debout électrique** permet d'aborder la pratique de ce loisir autrement ! C'est un concept né de l'imagination d'un français originaire de Haute Loire : on se déplace sans pédaler avec la sensation d'être sur des skis mais on peut également donner de l'impulsion pour prendre un virage par exemple.

Son autonomie moyenne : 45 km.

CONTACTS

Tél. : 03 82 50 05 30

Adresse : rue de la Seine, 57970 Basse-Ham

Site internet : www.nautic-ham.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/nautic.ham/>



TARIFS

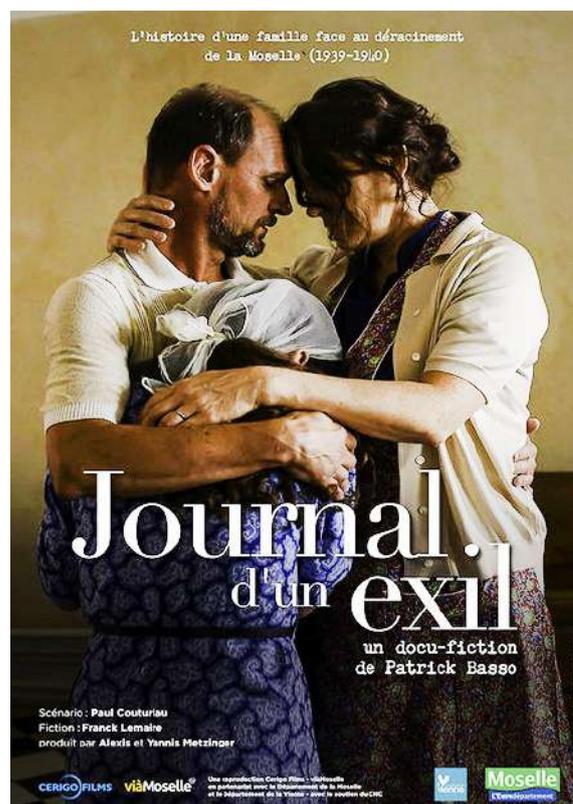
1/2 journée : 8€

Journée : 15€

Semaine : 45€

Journal d'un exil : un docu-fiction à découvrir en ligne

A l'occasion de la manifestation Moselle Déracinée qui s'est déroulée en octobre dernier en Moselle et dans votre médiathèque,, le Département vous propose de découvrir un docu-fiction "Journal d'un Exil" qui retrace l'évacuation et les expulsions en Moselle en 1939 et 1940. Il a été réalisé par Patrick Basso. Vous pouvez le visionner sur BHTV via le site de la commune : [www.basse-ham .fr](http://www.basse-ham.fr), rubrique WebTV.



Le Pass Culture franchit un nouveau pas !

Nous vous en parlions lors du dernier Mag : le Pass Culture offre la possibilité aux jeunes de 18 ans de bénéficier d'une enveloppe de 300 euros, via une application, à dépenser dans le domaine de la culture sur une période de 2 ans ! Offert par le gouvernement, cette somme permet d'acheter une entrée au cinéma, une place de concert, des CD, livres, des supports numériques, suivre des cours de théâtre, de musique ou de danse. Ce Pass est désormais accessible plus tôt avec néanmoins plusieurs réajustements !

> Dès 15 ans, le jeune peut s'inscrire via l'application Pass Culture pour recevoir la somme de 20€ à dépenser sous les mêmes conditions. Cette somme passe à 30€ à 16 et à 17 ans.

> Autre nouveauté : une somme collective allouée à une classe entière, dès la 4ème et jusqu'en terminale. Cette fois, c'est le collège ou le lycée qui en fait la demande. La somme est calculée au prorata du nombre d'élèves par classe et du cycle de la classe : 16,70€ pour les élèves de 4ème et 3ème, 20€ pour ceux de seconde et de CAP et 13,30€ pour les premières et terminales.

Infos : pass.culture.fr



Mon espace santé : votre carnet de santé numérique pour 2022

Radios, opérations chirurgicales, traitement médicamenteux, vaccination, attestation carte Vitale... Les informations autour de la santé sont nombreuses et souvent éparpillées ! Depuis plusieurs années, le numérique facilite le quotidien, notamment avec la prise de rendez-vous via des applications ou des téléconsultations.

C'est pourquoi, le ministère en charge de la santé et l'Assurance Maladie ont imaginé « Mon espace santé ».

C'est quoi ce nouvel espace ?

C'est une sorte de carnet de santé numérique et interactif qui permet de stocker les documents et informations concernant le suivi médical d'une personne. Celle-ci peut choisir de les partager avec des professionnels de santé. Au moment de la prise en charge du patient, l'accès au dossier médical est ainsi facilité !

Courant 2022, cet espace devrait permettre également de tenir un agenda des rendez-vous médicaux, d'accéder à un catalogue de services de santé référencés par les pouvoirs publics et d'avoir accès à une messagerie santé.

Cet espace peut être très utile au quotidien mais aussi en cas de consultation ou hospitalisation pendant un déplacement, des vacances ou en urgence.

Comment en bénéficier ?

Depuis le début de l'année, un code confidentiel est envoyé à chaque assuré par mail ou courrier. Ce code permet

d'activer un espace personnel ou au contraire de s'opposer à sa création. Le code est valable 6 semaines ! Si après ce délai, le patient n'a émis aucune opposition, le compte est créé automatiquement. Il pourra à tout moment fermer cet espace.

Pour ceux qui ne l'ont pas reçu, vous pouvez vous rendre sur le site : www.monespacesante.fr et activer votre compte.

Qu'est-ce qui est demandé sur ce site ?

Vous aurez besoin de votre numéro de sécurité sociale et celui de votre carte Vitale pour vous inscrire. Un mode de passe provisoire est envoyé par SMS ou mail. Une fois que votre espace, vous pouvez entrer vos traitements, maladies, opérations avec leur date de début et/ou fin et, si vous le souhaitez, des supports comme des documents, compte-rendu etc... A tout moment, ces informations peuvent être modifiées ou supprimées.

L'espace est-il sécurisé ?

La protection des données est garantie par l'Assurance Maladie et hébergée en France sur des serveurs qui répondent aux plus hautes normes de sécurité. Il faut savoir que c'est le patient qui décide quels professionnels (médecin, spécialiste, pharmacien...) peuvent avoir accès à ses documents. L'Assurance Maladie, les mutuelles, la médecine du travail n'ont pas accès à ces données.

L'article 83 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015, prévoit que le droit d'expression de l'opposition est désormais également ouvert aux communes de 1000 à 3 500 habitants. Ci-dessous, le texte émanant des 2 élus de la liste «Basse-Ham l'avenir vous appartient».

L'ordre du jour du dernier conseil municipal s'est tenu jeudi 17 mars 2022, en partie consacré au budget, résultat de 2021 et prévisionnel de 2022.

Nous avons voté ce budget dont les recettes proviennent essentiellement de l'attribution de compensation de la C.A. Portes de France (ancienne taxe professionnelle provenant de la zone d'activités du Kickelsberg pour 80% environ) 10% d'impôts pour la part communale sur les ménages et 10% en divers. Nous notons que cette part communale d'impôts sur les ménages n'augmente pas.

Nous avons reçu des réponses à nos questions et attendons maintenant de la part de Monsieur le Maire, qu'il tienne son engagement de nous intégrer dans les débats et discussions préliminaires en commission, des différents projets d'investissement. (aménagement extérieur de la salle des fêtes, espace socio-culturel...)

Pour nous, il est essentiel que les élus soient impliqués dès le début d'un projet, en intervenant lors de la rédaction du cahier des charges, en tenant compte des aspirations des associations et des habitants de notre commune que les élus représentent.

La présentation par l'architecte du projet final en Conseil Municipal pour vote doit se faire après ces étapes de concertation avec les élus.

Dans le contexte actuel, comment ne pas évoquer la situation internationale. Nous assurons notre soutien à la population déportée ou ressortissants d'Ukraine et tenons à remercier tous les Hamois et Hamois qui ont participé aux différentes actions de solidarité. Nous reposons la question de l'engagement de notre commune, et reprenons les conseils en trois points de l'Association des Maires de France :

- 1) Les autorités locales , Ukraine et pays limitrophes
- 2) Les services de l'Etat Français pour la prise en charge administrative...
- 3) Les communes, enfin pour préparer l'accueil des réfugiés (capacité d'hébergement, transport, encadrement des familles d'accueil, ressources locales pour l'insertion, traduction, cours de Français, scolarisation des enfants, travail)

L'AMF demande que des réunions de gestion de crise soient organisées par les communes. Nous sommes disponibles pour y participer et sommes convaincus que de nombreux Hamois sont prêts à s'investir dans cette démarche.

Nathalie Godard-Heintz
Conseillère Municipale
Membre des commissions :
- Information, Communications, des Affaires culturelles, associatives, sportives, de loisirs, des fêtes et animations
- Affaires rurales

Michel Schlemer
Conseiller Municipal
Membre des commissions :
- des Travaux
- de l'Urbanisme



- Si vous avez des idées, suggestions ou interrogations,
- Si vous souhaitez participer à nos réunions d'échange,
- Si vous voulez découvrir les projets importants de la commune,
- Si vous désirez tout simplement nous joindre ou nous rejoindre :
Notre E-mail : schlemerm@orange.fr
Facebook : Basse-Ham, l'Avenir vous appartient

Agenda

Mai

Centre village

15 : Vide dressing de 9h à 15h sur la place de la République

A la salle des Fêtes

15 : Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie

Au Gymnase Marcel Hitz

24 : Tournoi U9 de l'Elan Kobhéen

Extérieur

26 : Marche de l'Elan Kobhéen à Koenigsmacker

Juin

Au Gymnase Marcel Hitz

4 et 5 : Championnat régional GE du Badminton-Club

11 : Fête des écoles par l'APE

25 : Tournoi + repas du Tarot Club

26 : Tournoi sixte de l'ASBH

A la Salle des Fêtes

4 : Concours 8h Tarot

11 : Concert de printemps du Chant Hamois

14 : Don du sang

A Nautic'Ham

4 et 5 : Fête de l'eau

12 : Fête paroissiale

26 : Marché paysan

Juillet

A Nautic'Ham

17 : Rassemblement de voitures anciennes

A la Salle des Fêtes

15 : Fête Nationale décalée

17 : Marche populaire avec les Sabots Hamois

